

DOSSIER
Les orientations
budgétaires
par délégation

SPORT

Cristal boxing
Baccarat Aquatic club
Tennis : journée fun

LÉGISLATION

Détecteurs de fumée
Bruits de voisinage

Eco Appart
De fil en bijou

Création de l'OMAC

L'école de musique
change de statut

Le Trait
D'UNION

Préparation d'un char
pour le Carnaval
de Raon l'Etape

7 et 8 mars 2015

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE	3
ACTUALITÉS	4-5
Carnaval à Gernsbach - Stagiaires - Après-midis récréatifs - Atelier photo - Les séniors révisent - Cristal Boxing - Natation.	
DOSSIER	6-7
Débat d'orientation budgétaire par délégations	
NOTRE VILLE	8-14
Elections - Conseil de quartier - Permanence - Jumelage - Travaux - Détection incendie - Photo du mois - Au revoir Bernard OUDIN - Nouveaux commerces - Le sommeil comme projet d'école - Tennis - OMAC - Ecole de musique - Bruits de voisinage - De fil en Bijou - Expositions - Conférence - Future légende - Tribune libre.	
INFOS EXPRESS	15-16
Centre des impôts - Permanence santé - Révision cadastrale - Eco Appart - Co Laurie - Inscriptions scolaires	
CUISINE	16
Moelleux chocolat-pistache	
SOUVENIR	17
JEUX	18
A L'AFFICHE	19
AGENDAS	20

Comité des fêtes
de
Baccarat

@ www.ville-baccarat.fr

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Florence HORNY Jocelyne CAREL
Couverture	Préparation d'un char pour le carnaval de Raon l'Etape.
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Voir la vidéo
sur notre site internet



Cette période, pour la Ville de BACCARAT, est l'occasion de préparer les budgets primitifs qui seront soumis au vote du conseil municipal au mois d'avril prochain. Temps fort dans cette phase d'élaboration, le débat d'orientation budgétaire permet de réunir toutes les conditions objectives à l'examen du budget. Ce débat dont nous avons fait notre dossier spécial dans votre Trait d'Union, participe non seulement à l'information des élus, mais aussi à celle des habitants.

Cette analyse du contexte permet d'avoir une vue d'ensemble sur les finances nationales et locales. Au niveau national, la croissance de l'économie française reste faible, même si on note quelques signes de reprises ces derniers temps, à confirmer toutefois.

En France, les recettes publiques ont progressé un peu moins rapidement qu'en 2012 (+3,2% en valeur contre +3,5% en 2012). Elles restent cependant plus dynamiques que le produit intérieur brut, sous l'effet de nouvelles mesures sociales et fiscales, notamment concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Le rythme de croissance des dépenses publiques ralentit nettement (+1,9% en valeur, soit la plus faible progression depuis 1998).

Dans cette perspective financière contrainte, les dotations de l'Etat aux collectivités locales vont baisser de façon drastique. La dotation globale de fonctionnement, principale contribution de l'Etat aux collectivités territoriales, baissera de 12,5 milliards d'euros de 2015 à 2017. Ce chiffre représente 6% des recettes de fonctionnement des collectivités locales 2013, soit environ 1,5% par an pendant 4 ans, mais avec une marche élevée à franchir entre 2014 et les années suivantes.

Ainsi, pour notre commune, et parfaitement conscients de ces données nationales, nous devons continuer nos efforts, et poursuivre les mesures correctrices sur la gestion courante. Il peut être souligné que les charges de fonctionnement de la commune ont connu une baisse régulière depuis 3 ans, notamment les charges à caractère général et les charges de personnel.

L'augmentation de l'encours de la dette de la commune est à mettre en parallèle avec la progression marquée des dépenses d'investissement. Le choix, fait sous le mandat précédent, d'un endettement « positif » destiné à générer un effet de levier sur les financements destinés à l'investissement, a porté ses fruits, mais il devra nécessairement être contrebalancé dans les prochaines années par un ralentissement des dépenses au profit du désendettement.

Cet effort a débuté dès 2014 par le réaménagement de certains emprunts, et cette adaptation paraît d'autant plus logique que, outre la baisse des dotations, la commune ne devrait plus avoir accès aux mêmes opportunités de cofinancements sur des projets de grande ampleur dans les prochaines années. Ainsi, à l'endettement opportun de la période 2008-2013 devra répondre un désendettement rationnel sur la période 2014-2019, tout en maîtrisant la fiscalité et en maintenant un niveau de service public satisfaisant.

Telles sont les orientations que nous venons de définir avec le conseil municipal, elles sont le fruit d'un constat lucide sur la situation qui ne nous empêchera pas de faire en sorte d'améliorer votre quotidien.



Christian GEX
Maire de BACCARAT

Carnaval à GERNSBACH

A l'initiative du comité des fêtes et aidé par le comité de jumelage, un groupe d'une quarantaine de bachamois s'est rendu à GERNSBACH à l'occasion du grand défilé de carnaval.

Ce sont près de 70 groupes dont plusieurs formations musicales qui ont ainsi traversé les rues de la vieille ville. L'accueil dès la fin de matinée était organisé par la troupe de sorcières "Bleihexen", le bourgmestre Dieter KNITTEL était présent. Le maire, Christian GEX et plusieurs élus se sont rendus outre Rhin pour suivre les festivités sous un soleil radieux et applaudir les "sorcières de cristal".



HOMMAGE

Le 10 février se sont déroulées les obsèques de M^{me} Inge LOHMANN qui a occupé pendant de nombreuses années le poste de vice présidente du comité de jumelage de Gernsbach. Isabelle RUTHMANN, Michel MARCHAL, Alain HUGUEVILLE et Yves MANGEMATIN ont assisté à la cérémonie.

Des stagiaires à pied d'oeuvre



Quatre étudiants préparant une licence professionnelle Système d'Information Géographique (SIG) au Lycée LORITZ de Nancy ont travaillé sur un projet de stage pendant le mois de février. Christian NOËL, tuteur et responsable du projet leur a donné l'objectif de mettre à disposition de la collectivité et des services des plans géoréférencés des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public du hameau de BADMÉNIL (zone test) et de les intégrer dans une base de données SIG.

Des après-midis récréatifs



Club du 3^{ème} âge

Le club totalise 30 adhérents. La bonne ambiance, la convivialité et le respect, voici les valeurs défendues par la présidente Jeannine FRISCH lors des après-midis récréatifs chaque vendredi. Chaque adhérent (e) lors de son anniversaire reçoit des fleurs et un goûter/café est offert chaque semaine à toutes les personnes présentes. Pour tout renseignement, s'adresser à la présidente au n° 03 83 75 47 60.



Association des retraités et personnes âgées

Pour son traditionnel après-midi beignets, l'association a reçu la visite de Georges MAILFERT et de Eliane BANNVARD, respectivement Président fédéral et secrétaire générale. L'association est très florissante avec ses 113 adhérents pour l'année 2014. Ils furent également très nombreux à répondre présents pour cet après-midi récréatif traditionnel avec la dégustation de beignets et pâtisseries. Tous pensent déjà aux autres animations ou sorties prochaines.



Conjoints survivants

C'est en présence de la Présidente départementale, Josiane CIO'HAN que la section bacchamoise a accueilli une soixantaine de personnes du secteur : BADONVILLER / CIREY / BLAMONT et LUNÉVILLE. Ce fut l'occasion de déguster les beignets et autres gâteaux faits maison par les adhérents de la section locale. Un grand moment d'échanges et de convivialité en attendant d'autres rencontres.

Collège : apprendre la photo



Pierre RICH, professeur d'arts plastiques propose à une dizaine de collégiens de participer à un atelier photo tous les 15 jours pendant 2 heures. De manière très ludique, le groupe se rassemble à la fois en salle pour découvrir sur écran un grand photographe et son style mais aussi sur le terrain pour se lancer à l'assaut du bon cliché. Appareil en main, la créativité est de mise et déjà les apprentis photographes se sont essayés à différents exercices (la fête foraine, les monuments de la ville). Pas trop de théorie au programme mais surtout de la pratique ! Pierre RICH préfère que ses élèves laissent libre cours à leur imagination et s'essaient tant à la photo « reportage » qu'à la « photo esthétique ». Les résultats sont déjà prometteurs pour une future exposition qui ornera les murs du collège d'ici quelques mois.

Les seniors révisent



Rien de tel qu'une bonne révision du code de la route pour sécuriser la route et la rendre plus citoyenne, telle est la mission qu'AGiRabcd – Vosges s'est fixée. C'est ainsi que dans une salle des fêtes studieuse, 85 seniors ont assisté avec concentration aux séances audiovisuelles animées à leur intention. Elles comprenaient une remise à niveau des connaissances routières, l'analyse de situation, la sensibilisation aux facteurs de risques liés à l'âge (acuités visuelle et auditive, motricité, prise de médicaments) et à la conduite écologique. Une expérience efficace et appréciable dans une ambiance conviviale ! Gérard BECHTOLD, président de l'AMC organisateur et Claude LINDER adjoint à la sécurité représentant de la ville de Baccarat, partenaire de l'opération, ont été félicités du succès de cette opération.

Des graines de champion chez Cristal Boxing

Cristal Boxing est une véritable pépinière de champions ! Proposant 2 disciplines, la boxe thaïlandaise et le kick Boxing, l'association est composée de 45 licenciés qui sont entraînés par 2 moniteurs fédéraux Vincent MARINETTO et Bryan LANG, champion du monde junior avec l'équipe de France en 2012. En février, à l'occasion du championnat de Lorraine à FABERZWILLER, 16 candidats bachamois se sont qualifiés pour le championnat de zone. 7 boxeurs se démarquent tout particulièrement, ayant obtenu des résultats exemplaires en 2014, les voilà au top pour la saison 2015. Bravo donc à Enzo BAYER (2 titres de champion de France en éducatif, qualifié dans 2 disciplines) Bryan LANG (3 titres de champion de France, qualifié dans 2 disciplines), Charlotte PETE (championne et vice-championne de France, qualifiée) Audrey SCHMIDT (1 titre de championne de France, qualifiée), Rémy TAMERABET et Elsa CLEMENT (après seulement 2 années de pratique, participent pour la 1^{ère} fois au championnat de France) Christelle TRAUTH (3^e au championnat de France 2014, qualifiée pour 2015).



Natation

Les nageurs du Baccarat Aquatic Club enchaînent les dimanches de compétitions comme celle du 1^{er} février à VILLERUPT, qui couplait trois programmes : le Natathlon, l'Elan'54 et le A vos Plots. Les classements étant provisoires, il faut attendre la nouvelle étape du 1^{er} mars pour vous les livrer mais tous les engagés ont déjà parfaitement défendu les couleurs du club local.

NATATHLON

C'est le programme national des benjamins qui comporte 10 épreuves : les 100 m puis les 200m en papillon, dos, brasse et nage libre, le 400m 4 nages et le 800m nage libre, le tout à réaliser sur 4 journées. Un programme corsé qui permet de dresser un classement départemental, régional et national chez les nageurs de 12 et 13 ans. 4 nageurs du club bachamois ont participé à ce programme digne des 12 travaux d'Hercule : Arthur KAUTZ, Jimmy MAGNIER, Maxence WAGNER et Théo WALDECK. En individuel, Arthur (200m nage libre) et Maxence (100m brasse) se classent dans le top 10.



ELAN'54

Ce programme alternatif, un peu moins exigeant comporte également 10 épreuves. : 50m et 100m en papillon, dos, brasse et nage libre, le 200m 4 nages et le 400m nage libre. 4 nageurs du club bachamois ont débuté ce programme : Montaine CUNY, Manon FOLLINET, Charles GRANDMOUGIN et Pierrick HOUOT. Montaine remporte toutes les courses du programme et les autres nageurs figurent tous dans les 10 premiers de chaque course.

A VOS PLOTS

Ce programme, réservé aux nageurs minimes et plus de niveau départemental, permet pour les meilleurs de se qualifier aux championnats régionaux été avec 8 épreuves : tous les 50m et 100m en papillon, dos, brasse et crawl. 3 minimes ont participé aux 4 journées de ce programme : Morgane CUNY, Sarah FRANCOIS et Maud GELB. Au niveau des performances individuelles, Sarah s'est illustrée sur toutes les courses 1^{ère} du 50m brasse, 2^{ème} du 50m nage libre, 4^{ème} au 100m papillon et 6^{ème} au 100m dos sur la vingtaine de nageuses classées.

Les orientations budgétaires 2014-2019 par délégation

- Extraits du Débat d'Orientation Budgétaire, qui a eu lieu en séance du conseil municipal du 18 février 2015 -



Travaux, eau, assainissement, voirie, urbanisme, conseil municipal des jeunes et jumelage, personnel



Responsabilisation et implication du personnel municipal : la recherche d'efficacité est désormais un concept acquis. Les mesures mises en place pour lutter contre le gaspillage et les

dépense énergétiques (extinction des appareils électriques, baisse des chauffages, modification des types d'éclairage, récupération du papier pour création de blocs par l'imprimerie, recyclage des déchets) sont non seulement acceptées par les agents, mais ceux-ci sont même souvent force de suggestions. Les services devront veiller à l'harmonisation de ces bonnes pratiques et à l'optimisation des installations municipales. La mise en place de cette démarche "éco-responsable", qui bien sûr réduit l'impact de l'activité de la Ville sur son environnement, n'a pas pour ambition de réduire en parallèle les dépenses en fluides, car les efforts réalisés ne pourront rattraper leur coût toujours croissant. Toutefois, l'objectif affiché est de réduire au minimum la consommation des fluides par l'activité du personnel municipal.

Diminution des charges de fonctionnement :

Force est de reconnaître que les marges de manoeuvre sont assez réduites sur ce chapitre car les charges de fonctionnement des différents services ont déjà fait l'objet, année après année, d'une rationalisation des moyens. Il convient d'éviter de tomber dans un excès qui correspondrait à ne plus fournir aux agents les moyens de remplir leur mission de service public. Le projet de budget primitif pour l'année 2015, en cours d'élaboration, devrait ainsi présenter des charges de fonctionnement (hors frais de personnel) qui ne pourront plus être davantage compressées, sauf à réduire le service rendu à la population. Les achats de toute nature (fournitures administratives, contrats de service, téléphonie, etc.), même pour des montants inférieurs aux seuils du Code des Marchés Publics, font l'objet d'analyses régulières afin d'en réduire les coûts.

Par ailleurs, la qualité de la vie à BACCARAT ne doit pas souffrir de la baisse des recettes de fonctionnement. Il faudra donc s'attacher à répercuter avec parcimonie l'effort de diminution des charges de fonctionnement du budget municipal sur le soutien apporté à la vie associative, qui constitue un atout indéniable de la qualité de vie de la commune. De la même manière, la Ville s'appliquera à maintenir ses efforts en direction du CCAS et des écoles.

Les travaux d'investissement programmés traduiront le souci d'améliorer le cadre de vie des habitants, notamment en termes d'aménagement de voirie, de sécurité et de signalétique.

Affaires sociales, personnes âgées, relations intergénérationnelles, handicap, associations caritatives



- Donner au CCAS les marges de manoeuvres financières nécessaires à l'exercice de ses compétences. Cette démarche doit conférer à cet établissement public à caractère administratif une autonomie indispensable pour proposer une

politique d'aide sociale encore plus adaptée.

- Poursuivre les actions menées à destination des ménages modestes en faveur des économies d'énergie et des aides directes.

- Soutenir le tissu associatif à caractère caritatif via une politique volontariste de subvention.

- Travailler sur l'accessibilité et le handicap dans le cadre des cheminements piétons avec, notamment, l'aménagement sécuritaire des passages piétons, la création de trottoirs et l'acquisition de 5 boîtiers sonores d'aide aux non-voyants pour franchir les feux tricolores.

- Développer un projet de vie autour du Foyer de personnes âgées grâce à la réorganisation du service.

Sport et infrastructures sportives

- Poursuite des actions menées avec l'appui de l'Office Municipal des Sports.

- Maintien de la politique volontariste d'aide financière aux associations sportives.

- Soutien logistique à destination des associations sportives pour la mise en place des manifestations sportives.

- Fédérer les associations sportives autour de manifestations ou d'actions communes (Formations PSC1, village du sport, etc...)

- Organiser des sorties afin de promouvoir le sport dans la ville (Sluc basket, Pack Sport, Foot ASNL, Volley, etc.)

- Organiser des manifestations d'envergures (Le souffle de Cristal, démonstrations de sports de combat etc.)

- Consolidation de l'offre sportive au sein du Pôle Sportif Josette RENAUX qui acquiert chaque année un peu plus un statut d'équipement à rayonnement interterritorial

- Modernisation des équipements à caractère sportif.



Communication, culture, loisirs, patrimoine



Les élus sont à votre écoute et vous informent grâce à un formidable vecteur de communication : votre magazine mensuel. Il est le reflet d'une attention portée à tous : nous aménageons, transformons, bâtissons, embellissons pour une image

dynamique de notre ville et nous vous en informons régulièrement. Parce que nous avons fait le pari du refus de l'immobilisme, le service culturel a joué la carte de la diversité avec en 2014, 7 expositions, 10 conférences, 8 concerts au kiosque. Pour 2015 nous renforcerons nos actions et innoverons toujours dans la qualité et l'ouverture vers tous les publics. De grands projets de restauration verront le jour cette année, pour préserver notre précieux patrimoine. Il s'agira aussi de concourir (en termes logistique, d'ingénierie et financiers) à la création d'un Office Municipal de l'Action Culturelle dont l'objet est de promouvoir, de développer et d'accompagner l'animation culturelle et artistique de la ville, en partenariat avec les associations locales afin de favoriser l'accès à la culture de tous les publics. Pour ce faire, l'OMAC doit particulièrement :

- Soutenir, encourager, aider et accompagner les associations dans leurs propositions culturelles ;
- Favoriser le travail en commun des associations entre elles et/ou avec la mairie, en encourageant et en facilitant les initiatives, en proposant ou en coordonnant des événements artistiques.

Cérémonies, associations patriotiques, sécurité publique, prévention civique, circulation et stationnement

Poursuivre les animations en faveur du devoir de mémoire, en lien non seulement avec les associations patriotiques, mais aussi avec les plus jeunes



- Maintenir la politique volontariste d'aide financière et logistique en faveur des associations à caractère patriotique
- Mise en place d'un système de vidéoprotection qui quadrillera tout le territoire de la Ville. Cette démarche ne trouvera une issue satisfaisante que si elle bénéficie d'une concertation avec les commerçants, les forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie) et les administrés
- Mise en place d'un groupe de travail sur le stationnement à BACCARAT
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques (plan communal de sauvegarde, document d'information communal sur les risques majeurs, plan d'évacuation de l'Hôtel de ville et des écoles)
- Aménagement sécuritaire des abords du Pôle Sportif Josette-RENAUX

Economie, analyse financière, stratégie budgétaire

Dans le contexte évoqué ci-dessus, il s'agit de faire aussi bien mais avec moins de moyens. Il faudra donc mobiliser davantage encore les savoir-faire disponibles en les exploitant de manière optimale. Concrètement, cela impliquera un management spécifique des agents, mais aussi et surtout des formations susceptibles de les rendre polyvalents ou de leur faire acquérir de nouvelles compétences, gages d'économies dans la durée. La qualité du service public sera plus que jamais fonction de l'implication des agents municipaux.

- Mise en place d'une comptabilité analytique et consolidation du contrôle de gestion pour suivre les budgets, et responsabiliser les élus et les chefs de service
- Gestion active de la dette et de la trésorerie

Vie des quartiers, citoyenneté, démocratie locale, santé, école de musique

- Consolidation des conseils de quartier suite à leur mise en place en 2014 avec une démarche qualité en termes de traitement des demandes des administrés assorti d'une démarche participative



- Mise en place d'animations en faveur de la promotion de la santé
- Maintien d'une politique d'aide volontariste en termes logistique et financiers en faveur des associations
- Concourir (en termes logistique, d'ingénierie et financiers) à la création de l'association l'Ecole de Musique et de Chant de BACCARAT (EMCB) dont l'objectif est la création d'une culture musicale et de chant ouverte au plus grand nombre dans un souci de promotion et d'épanouissement de l'individu.

Partenariats extérieurs, grands projets, élections, affaires scolaires, bâtiments communaux

Mise en place d'une démarche concertée avec les professeurs des écoles de manière à maîtriser les budgets de fonctionnement alloués aux écoles

- Poursuite des travaux de modernisation des écoles
- Poursuite de la modernisation des moyens pédagogiques
- Mise en place d'une démarche concertée avec les professeurs des écoles de manière à suivre les projets pédagogiques et à apporter l'aide nécessaire, dans le cadre strict de la compétence communale dévolue aux écoles
- Mise en place d'une démarche de suivi des demandes de travaux et autres interventions des services municipaux envers les professeurs des écoles
- Consolidation des partenariats publics tissés avec l'Etat, la Région, le Département, le Pays, la CCVC et privés pour une mise en commun de moyens et une approche globale des aides financières
- Modernisation des bâtiments communaux de manière à les rendre éco-durables.

Environnement, développement durable, NTIC, FIMA, commerçants et artisans



- Réflexion sur une nouvelle approche environnementale
- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs produits par les services municipaux (délibérations, documents comptables, gestion électronique des documents)
- Mise en place du paiement et des réservations de salles en ligne
- Consolidation des partenariats pour l'organisation du FIMA, conception d'une nouvelle gouvernance pour l'organisation de cet événement
- Refonte du site internet pour offrir de nouveaux services en ligne et une meilleure interactivité avec les citoyens
- Création d'un nouvel arboretum avec l'utilisation des NTIC (roseraie)
- Favoriser la mise en réseau entre les commerçants, les chambres consulaires, les entreprises et les pouvoirs publics de manière à consolider les synergies (petits-déjeuners des entreprises)
- Contribuer au dynamisme commercial : l'attractivité et la santé économique de la commune dépendent de ses commerces. Le partenariat existant avec les commerçants doit par ailleurs être consolidé afin de permettre la mise en place d'actions et de manifestations concertées soulignant la qualité de l'offre bachamoise.



Elections

Le 1^{er} février 2015, s'est déroulé la consultation électorale organisée par la Région Lorraine.

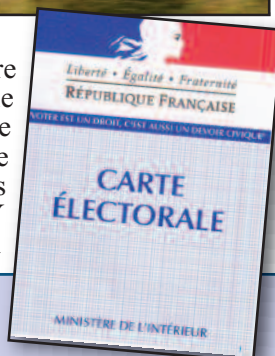
A la question : « la gare d'interconnexions TGV-TER de VANDIERES, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte-tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le Conseil Régional de LORRAINE puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de LOUVIGNY en gare de Frêt-TGV ? », les bachamois ont répondu selon les résultats suivants :

4 BUREAUX

Electeurs inscrits	3015
Nombre d'émargements	203
Bulletins dans l'urne	201
Bulletins annulés	3
Suffrages exprimés	198
Procurations	2

SUFFRAGES OBTENUS

OUI	NON
126	72
63,64%	36,36%



RAPPEL ELECTIONS : les bureaux de vote 1 et 2 transférés à l'Espace Loisirs

Nous vous rappelons que les bureaux de vote 1 et 2 qui se trouvaient à la Salle des Fêtes de Baccarat sont transférés à l'Espace Loisirs, rue Emile GRIDEL. Ce changement est effectif pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

L'espace loisirs, distant de quelques mètres de la Salle des Fêtes, comporte tout l'espace nécessaire afin d'accueillir les bureaux de vote 1 et 2 dans des conditions optimales (grande salle, accès facile car de plain-pied, zone de stationnement).

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015.

Les dimanches 22 et 29 mars 2015, les électeurs sont invités aux urnes à l'occasion des élections départementales.

Le département de Meurthe-et-Moselle passe de 44 cantons à 23.

Le mode de scrutin est nouveau puisqu'il s'agit d'élire un binôme (1 homme-1 femme) au scrutin majoritaire à 2 tours. Les conseillers départementaux (anciennement appelés « conseillers généraux ») sont élus pour 6 ans.

N'oubliez pas votre CARTE D'IDENTITÉ, elle est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants.

Conseil de quartier



Le prochain conseil de quartier, aura lieu à l'hôtel de ville le **mardi 3 mars 2015** à 18h et concerne les habitants du hameau de **BADMENIL**.

A cette occasion, vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles. Toutes les questions seront examinées et recevront une réponse.

Nous comptons vivement sur votre présence pour alimenter cette réflexion.

Isabelle CHASSAIN
Adjointe à la Vie des quartiers

Nouveau !

UNE PERMANENCE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (SDAP)

Pour tout projet de travaux, si votre terrain est en secteur protégé, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) est obligatoire. [Voir notre article dans le trait d'Union n°73 de Novembre 2014] Afin d'éviter tout blocage qui pourrait apparaître au moment de l'instruction de votre demande de travaux, il est fortement recommandé de consulter le SDAP avant tout dépôt de dossier.

Pour faciliter cette démarche, la municipalité de BACCARAT en collaboration avec l'A.B.F., met en place une permanence bimestrielle, en mairie, durant laquelle chaque administré pourra rencontrer l'ingénieur en charge de l'instruction des dossiers. La première date est fixée au **19 mars 2015**.

Se rapprocher du **SERVICE URBANISME AU 03 83 76 06 94** pour tous renseignements ou prise de rendez-vous.

Changement de président au Comité de Jumelage

Isabelle RUTHMANN quitte le poste de Présidente du jumelage qu'elle occupait depuis 11 ans : lui succède Gérard FRANCOIS, rejoint par Alain VIOLANT qui est un second vice-Président, aux côtés de J. F. BLAISE.

Au travers des rencontres organisées par les deux villes, sa bonne humeur était appréciée de tous et des liens d'amitié s'étaient créés avec bien des membres de GERNSBACH.

Isabelle ne quitte pas pour autant le comité de jumelage, oeuvrant toujours au conseil d'administration entourée d'une équipe préparant activement le 50^{ème} anniversaire du jumelage à Gernsbach prévu le 27 juin prochain, festivités auxquelles vous êtes toutes et tous invités à participer.



■ Travaux pour éviter l'eau rouge



**SONT CONCERNÉES
LES RUES SUIVANTES :**

- rues de Ménil,
- des Gadines,
- ruelle de la Barrière,
- route de Badménil.

Du 30 mars au 03 avril et du 06 avril au 10 avril de 7h45 à 22h, des travaux vont être réalisés sur les canalisations du réseau d'eau niveau haut - rive gauche pour tenter de résoudre le problème de l'eau rouge ou trouble.

Le procédé de nettoyage des conduites qui sera utilisé est intitulé « procédé Hammann type Eau-air pulsé ».

Il consiste à faire circuler des bulles d'air calibrées par impulsions successives et à intervalles réguliers dans certains tronçons du réseau. Les volumes d'air injecté sont introduits au travers des poteaux incendie et robinetteries et sont poussés par le courant d'eau à l'autre extrémité du tronçon. Les turbulences créées lors du contact « air/eau » arrachent les concrétions non adhérentes de la paroi du tuyau. Ce procédé est mécanique et ne nécessite aucun produit chimique, il est donc sans risque de contamination. Il ne perturbe pas le réseau en amont et permet d'éliminer les dépôts non incrustants et les matières en suspension et micro-organismes.

Au fur et à mesure des travaux, des coupures d'eau seront nécessaires, alors ...

ATTENTION

Riverains,

merci de suivre les consignes suivantes :

- Faites des provisions d'eau pour la journée
- Fermez votre robinet après compteur
- N'utilisez pas l'eau
- N'ouvrez pas les robinets

**DU 30 MARS AU 03 AVRIL ET DU 06 AU 10 AVRIL
DE 7H45 À 22H.**

■ Détection incendie : nouvelle législation

Référence : La loi MORANGE et MESLAT, n° 2011-36, parue au journal officiel le 10 mars 2010 et modifiée par la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Renové) du 24 mars 2014, impose à tous les foyers français de s'équiper d'au moins un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) certifié EN 14604 d'ici le 8 mars 2015. Le détecteur de fumée est à installer dans tout logement individuel.

Qu'est-ce qu'un détecteur de fumée ?

Le DAAF doit présenter deux caractéristiques. Il doit détecter les fumées émises dès le début de l'incendie et émettre un signal sonore suffisamment fort pour alerter les occupants du logement.

De ce fait, il est surtout efficace la nuit, lorsque la surveillance humaine est absente, les feux se déclarant pendant la nuit sont responsables de 70% des décès dans les incendies d'habitation.

Où installer le détecteur ?

Au moins un détecteur de fumée doit être installé dans les parties privatives des bâtiments desservant les chambres (couloir, palier).

Cet emplacement permet d'avertir les occupants si l'incendie se produit pendant le sommeil.



Par ailleurs, même si l'obligation d'installation ne vise qu'un seul détecteur par logement, il est conseillé d'en installer au moins un par étage (y compris au sous-sol).

Le détecteur doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance suffisante des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

L'installation dans les cuisines et salles de bain n'est pas recommandée car les fumées de cuisson et la vapeur d'eau peuvent provoquer des déclenchements d'alarme intempestifs.

Pourquoi installer un détecteur de fumée ?

Vous l'aurez aisément compris le détecteur de fumée constitue une solution simple, sûre et efficace pour prévenir tout type d'incendie domestique.

IL SAUVE DES VIES

Les détecteurs de fumée deviennent obligatoires ! La loi N°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) dans tous les logements.

Vous devez donc vous conformer à cette obligation avant le 8 mars 2015 !

**Claude LINDER,
Adjoint à la sécurité**



Une page se tourne

Une toute dernière photo en souvenir du magasin "Champion", sous le joug des puissantes machoises des engins. Le chantier impressionnant laisse place ponctuellement à un grand vide et crée des pincements au coeur aux personnes qui ont bien connu les enseignes successives de ce quartier. Mais l'aspect "champs de bataille" va bientôt disparaître pour laisser place à une nouvelle construction moderne et aménagée sous l'enseigne "Colruyt".

■ Au revoir Bernard OUDIN !

La valisette à la main, le sourire aux lèvres et le regard bienveillant, c'est comme à l'accoutumée, une pointe d'émotion en plus, que Bernard OUDIN, conciliateur de justice, quittera les couloirs de la Mairie vers une seconde retraite bien méritée.

A 71 ans, c'est après avoir offert 15 années de service et de bons conseils aux citoyens, qu'il met fin à ses fonctions.

A l'occasion de plus de 450 permanences, il aura côtoyé le quotidien des habitants leur ôtant « bien des épines du pied », préférant toujours l'écoute des parties et la conciliation. De nombreux litiges ont ainsi pu être réglés évitant « aux affaires » de passer dans les dédales des tribunaux.

C'est sur une dernière note « amicale », entouré du Maire, des élus et des agents municipaux que prend fin cette collaboration ... pour donner naissance à une autre.



En effet, ce fut l'occasion de présenter Josette THOMAS-STIBLING, conciliatrice depuis 18 mois à BLÂMONT et CIREY-SUR-VEZOUZE qui reprend la « succession » sur BACCARAT et BADONVILLER.

En formation en 2013 avec Bernard OUDIN, c'est donc tout naturellement qu'elle reprend le flambeau.

Depuis 2010, Josette THOMAS STIBLING collaborait à l'association « Défense

des Consommateurs Lorrains (ADC) à LUNÉVILLE, nouvellement intitulée « UFC Que choisir ? ».

Présente en Mairie deux fois par mois, **le 2^{ème} jeudi et 4^{ème} lundi du mois, les rendez-vous sont à prendre comme précédemment auprès de l'accueil au 03.83.75.35.35.** Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle interlocutrice !

Le sommeil , un projet d'école

Une nuit de souris bien trop courte, ... une nuit d'ours bien trop longue ... c'est la nuit du cochon qui emportera tous les suffrages de l'homme à la recherche d'une nuit idéale. Telle est l'histoire contée par Guillaume LOUIS et dansée par sa partenaire devant les élèves de l'école maternelle du Centre, suivie d'une séance d'échanges avec les parents présents.



Plus qu'un simple spectacle, c'est en fait un véritable projet complet qui se déroule tout au long de l'année sur le thème du sommeil. Afin de sensibiliser enfants et parents à l'importance du sommeil et du rythme de l'enfant, un ensemble d'actions a été mis en place. Le sujet a déjà été abordé avec le conteur lors d'interventions en classe, notamment sur les peurs nocturnes ou les rituels d'endormissement. Travail dont des extraits peuvent être retrouvés dans le spectacle ou découverts dans les classes. Une séance de relaxation a été proposée aux parents à l'école et un nouveau temps fort est prévu pour le printemps. Cette action est inscrite dans le cadre du réseau d'écoute d'offre d'accompagnement des parents (RAP), coordonnée par Estelle SHIRA du Relais de Service Public de FONTENOY-LA-JOÛTE, en partenariat avec la CAF, le conseil Général, et la DDCF.

TENNIS : une journée FUN !

Samedi 28 MARS 2015 / 9h30 - 17h30

En avant-première, le comité départemental 54 de TENNIS, a créé

un concept ludique, spécialement adapté pour les filles âgées de 9 à 12 ans, afin de mêler le plaisir de la petite balle jaune à celle de partager des activités « girly » avec les copines !



Tournoi des petites Princesse
CE TOURNOI de doubles filles débutantes sera proposé (8 équipes) à des licenciées FFT du département, mais pas seulement ! Chaque équipe a la possibilité d'inviter « sa copine » afin de lui faire découvrir ce sport et les activités annexes.

Parallèlement, le Tennis Club de Baccarat et l'Office Municipal des Sports vous proposent une **JOURNÉE D'ANIMATIONS LUDIQUES** afin de vous faire découvrir ce sport de manière plus « fun » : « venez tester votre force au service : radar », « jeu d'adresse », « wii », « zumba » « quizz arbitrage », « tir à l'arc », « ping pong », «dodgeball », « jeu de mémoire », « maquillage » ...

Une feuille de route vous permettra de participer aux différentes activités, alors **venez nombreux !**

- ENTRÉE GRATUITE -
 BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.
OUVERT à TOUS les enfants du territoire !



RENSEIGNEMENTS :
 Christina LEINERT
 06 71 58 62 40

“Aux pains d'Adrien”



Adrien DEFRANOUX (15 ans d'expérience) ouvre sa deuxième boulangerie sous le nom d' « Aux pains d'Adrien », située au 37, rue de la division Leclerc à BACCARAT. Aidé par sa femme et ses vendeuses Ophélie et Carole, la boutique propose une grande gamme de pains spéciaux, aux graines et normaux, des viennoiseries, des pâtisseries salées et sucrées. La spécialité de la maison est de proposer un grand choix de cakes façon grand-mère. Pour les gourmands, le magasin possède un rayon chocolat et un grand choix de bonbons. Lors d'événements, il est possible de commander des pièces montées et le midi, il est possible d'opter pour une formule sandwich/boissons. L'intégralité des produits proposés sont des fabrications maison d'après les « recettes de mamie ».

La boulangerie est dépositaire de la presse quotidienne locale. Adhérent à l'UCAB, Adrien Defranoux propose une carte de fidélité offrant des réductions.

Bientôt : une cuisson de pain au cours de la journée. Ouvert du mercredi au lundi de 6h à 19h non stop et le dimanche de 6h à 12h30.

Fermeture hebdomadaire le mardi.

Renseignements : 03.54.47.98.27

“Aux bonnes affaires de Mary et Audrey”



Toutes deux issues de la restauration, Marie LITAIZE et Audrey CEKOVIC ont fait le choix de s'associer pour créer ensemble une boutique « dépôt-vente » sous l'enseigne « **Aux bonnes affaires de Mary et Audrey** ». La boutique offre un large choix de vêtements femme, homme et enfant, de la puériculture, des jouets, des bijoux et des accessoires.

Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous. Marie et Audrey établissent avec vous, le prix de vos articles. Le prix que vous annoncez sera le prix net puis revendu avec une marge magasin.

Le délai de mise en vente est compris entre 1 et 2 mois. Lors de vos dépôts, un contrat avec le listing de votre marchandise sera établi entre vous et l'enseigne.

N'hésitez pas à franchir le seuil de la boutique pour trouver de **BONNES AFFAIRES CHEZ MARY et AUDREY**, 21 rue des cristalleries.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi non-stop de 9h à 19h.

Renseignements au 06.40.08.25.31

■ L'OMAC est né

La ville de Baccarat s'est dotée d'un Office Municipal d'Animation Culturelle le 23 janvier 2015 en présence des élus, des représentants des associations culturelles et des responsables des établissements scolaires. Le but de l'association nouvellement créée est de développer, promouvoir et accompagner l'animation culturelle et artistique de la ville de Baccarat. Les associations culturelles et les établissements scolaires, membres de l'OMAC, trouveront un soutien auprès de cette structure pour développer les manifestations qu'ils organisent. Onze associations sont déjà représentées au sein de l'OMAC et trois établissements scolaires. Le bureau de l'association est composé de quatre élus, deux représentants des établissements scolaires et trois représentants des associations. Ce bureau a élu Isabelle PERRY, présidente, Yves LEBOBINEC et Sabine TIHA, vice présidents, Rebecca MICHALSKI BOLIS, trésorière et Vèrene MARÉCHAL, secrétaire. Les premières actions de l'OMAC vont être de coordonner les manifestations culturelles, de valoriser les actions des associations culturelles et des établissements scolaires, de soutenir les actions engagées par les membres de l'association.



Isabelle PERRY, conseillère municipale

■ L'école de musique change de statut

Une assemblée générale constitutive de l'Ecole de Musique et de Chant de Baccarat (EMCB) s'est tenue à l'Hôtel de ville le mercredi 28 janvier 2015, en présence du Maire.

Cette nouvelle association ayant pour objet le développement local d'une culture musicale, artistique et d'un enseignement spécialisé de la musique et de chant ouvert au plus grand nombre dans un souci de promotion et d'épanouissement de l'individu. Son siège social est fixé à l'Hôtel de Ville de BACCARAT.

Son conseil d'administration est constitué d'au maximum 15 membres : le Maire et cinq élus, deux personnes représentant les associations à caractère musical, deux personnes parmi les adhérents de l'école de musique ou leur représentant, une personne représentant les établissements scolaires et un représentant du collège. Aux postes des responsabilités ont été élus, tous à l'unanimité : Yves MANGEMATIN président, Yvette COUDRAY et Alain CORETTE vice-présidents, Céline KELLE secrétaire, Isabelle CHASSAIN trésorière.



Isabelle CHASSAIN, Adjointe à l'Ecole de Musique

■ Qu'entend-on par "bruits de voisinages" ?

Les bruits de voisinage sont réglementés par le Code de la santé publique. Mais ni la loi, ni le règlement ne définissent la notion de bruits de voisinage. De même, la jurisprudence en matière de droit civil ne fait référence qu'à la notion de « troubles anormaux de voisinage », qui dépassent « les charges ordinaires du voisinage » et ouvrent droit, pour les victimes, à une action civile en réparation.

Les bruits de voisinage selon le Code de la santé publique

La notion de bruits de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les « voisins ». Le Code de la santé publique (CSP) donne une définition a contrario des bruits de voisinage. Il s'agit de tous les bruits ne faisant pas l'objet d'une réglementation spécifique. Ce code distingue trois catégories de bruits de voisinage :

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (article R. 1334-31 – CSP) ;
- Les bruits provenant des activités (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle) (articles R. 1334-32 à R. 1334-35 – CSP) ;
- Les bruits provenant des chantiers (article R. 1334-36 – CSP).

Le Code de la santé publique permet de sanctionner « les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme » à tout moment de la journée. Les éléments constitutifs de l'infraction sont différents pour chaque catégorie de bruit

Qui constate ?

Les infractions peuvent être recherchées et constatées par tous les agents cités à l'article L. 571-18 du Code de l'environnement et notamment les officiers et agents de police judiciaire, les inspecteurs de salubrité et les agents des collectivités territoriales, à la condition qu'ils soient agréés par le procureur de la République et assermentés.

Pour ce faire, ils doivent avoir suivi une formation spécifique. Les organismes ayant aptitude à donner la formation sont précisés dans l'annexe de la Circulaire du 27 février 1996 relative à la lutte contre les bruits de voisinage.

Lorsque les constatations nécessitent le recours à une mesure acoustique (bruit d'activités), les communes qui ne disposent pas de personnel habilité et de matériel homologué peuvent faire appel aux services de l'Etat en charge du bruit.



De fil en bijou

Samedi 28 mars 2015

Le Pôle Bijou vous invite Samedi 28 mars 2015 à « De fil en bijou » une soirée d'exception selon le programme suivant

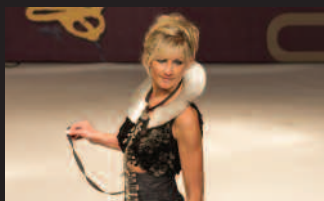
Entre 18h30 et 20h

- **Visite de l'exposition** « Les Cinq éléments – Opus 2 : L'Eau » au Pôle Bijou Galerie
- **Conférence** « Corps, mode, bijou », Rencontre démonstration avec des créateurs au Pôle Bijou Tailleurie

A 20h30

- **Un défilé couture** avec Michèle Forest
- **Un défilé** de pièces uniques de **Bijou** de Créateurs de Marion FILLANCQ - Marguerite SITTHY - Julie VARNIER sur des vêtements créés par Valérie LAMOTTE
- Sous la direction artistique de Sylvie PERAULT
- Collation
- **Vente des pièces** de défilé

Tarifs : de 12 à 20 euros (pré-réservations conseillées – Nombre de places limité)



Pôle Bijou :
13 rue du Port,
54120 Baccarat
03 83 76 06 99
ou 06 73 48 14 72



Retrouvez le programme complet sur www.polebijou.com

EXPOSITION

“ Paysages d'ici et d'ailleurs ”



Le 13 février s'est déroulé dans les salons de l'Hôtel de ville, le vernissage de l'exposition « paysages d'ici et d'ailleurs » qui met en scène les peintures de Gilles FABRE (lire notre article p 13 du magazine n°76 de Février 2015). L'exposition se poursuit **jusqu'au 21 mars 2015**.



Elle laissera place ensuite, **du 25 mars au 5 avril**, à une exposition d'**ŒUFS de PÂQUES** : peints, brodés, ou contenant des scènes miniatures.

Horaires d'ouverture : Entrée libre à l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 (sauf jeudi 14h) à 17h30, le samedi de 10h à 12h.

CONFÉRENCE

Le cancer colorectal est actuellement le cancer le plus fréquent en France et dans le monde, tous sexes confondus.

Il existe un état précancéreux qui est le polype du colon, d'où l'importance d'un dépistage PRÉCOCE et surtout organisé.

Comme pour le cancer du sein, un dépistage du cancer colorectal est organisé depuis plus de cinq ans par l'ADECA incitant la population entre 50 et 74 ans à pratiquer l'hémocult qui permet de rechercher des traces de sang dans les selles. Ce test n'est pas fiable à 100%. Des tests immunologiques plus sensibles vont très prochainement supplanter l'hémocult. La mise en œuvre de ce dépistage s'explique par le fait que ce cancer voit son incidence augmenter de façon significative ces 10 dernières années, touchant des sujets de plus en plus jeunes !



Pour mieux vous en parler, une conférence sera animée par les Dr Dominique THIAUCOURT et Frank LENTINI, gastro-entérologues à LUNÉVILLE, accompagnés du Dr Laurence CHONE.

« **Dépistage du cancer colorectal** »
JEUDI 19 MARS - À 20H00 -
Transférée à la SALLE DES FÊTES

FUTURE LÉGENDE



Pour clôturer son 30^{ème} anniversaire (1984-2014), l'ADMR organise une soirée spectacle chantante et dansante : **Samedi 14 Mars 2015 à 20h30**, Salle des Fêtes de Baccarat avec la Troupe FUTURE LEGENDE.

TARIFS : Adultes : 8 €
Enfants moins de 12 ans : 6 €
RÉSERVATIONS : Office de Tourisme Baccarat (Pôle Bijou)- Placement libre.

Démissions à tout va

Les Conseillers d'opposition se trompent d'année, je pense qu'ils veulent parler de Mars 2014 où nous avons assisté suite aux élections municipales à une valse de démissions successives de la liste « Baccarat j'y crois ». 12 au total et non des moindres. Pour ne citer que les plus représentatifs : Michel LE PAIGE, Alain VIOLANT, Rachel LE PAIGE, Alain CARRE ...

Aujourd'hui nous n'avons pas enregistré de démissions de Conseillers Municipaux autres que celles qui ont suivi les élections de Mars 2014.

La seule démission concerne le poste d'Adjoint tenu par David BEGNE pour des raisons professionnelles tout en restant Conseiller Municipal.

Quant à une autre démission d'un conseiller de l'opposition, nous n'avons rien reçu. Il est évident que « Baccarat j'y crois » souhaiterait que le Conseiller Municipal qui a reconnu publiquement le bon travail de la majorité actuelle et a affirmé avoir été trompé durant la campagne par certains de ses colistiers, démissionne.

En démocratie cela ne se passe pas comme cela, il y a des règles à respecter et l'on ne peut pas démissionner quelqu'un parce qu'il n'est plus en phase avec notre façon de penser. Sinon cela s'appelle une dictature.

Effectivement c'est aux Bacchamoises et aux Bachamois de juger les actions qui sont menées depuis les élections de Mars 2014, de s'exprimer sur ces différentes actions.

Pour cette raison nous avons mis en place les réunions de quartier qui sont très constructives et rencontrent un vif succès.

Les conseillers Municipaux doivent quant à eux s'exprimer dans les instances qui leurs sont dédiées comme par exemple les Commissions Municipales et les réunions de Conseil Municipal. Encore faut-il y être présent et à part un Conseiller de « Baccarat j'y crois », les autres brillent par leur absence.

Démissions à tout va ...

Contre toute attente, nous assistons dans l'Opposition comme dans la Majorité à deux démissions simultanées tout juste dix mois après l'élection de mars 2014. Nous nous limiterons au simple constat de la démission d'un adjoint de la Majorité et non des moins importants... avec toutes les interrogations que cela implique.

Pour ce qui concerne « Baccarat j'y crois », les dernières déclarations, relatées par la presse et le Trait d'Union de l'un de ses trois élus, nous fait reconnaître que ce dernier a totalement changé de comportement depuis l'élection de mars 2014. Sa position d'opposant lui est devenue tellement insupportable qu'il a préféré s'en confesser lors de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2015. Cette démission de son camp relève de sa seule responsabilité et nous l'acceptons car « Baccarat J'y crois » c'est le respect de tous dans ses convictions. De là à dire que ce monsieur, qui en change souvent, en a vraiment...il y a un monde.

De ces deux démissions dans les camps opposés, aux Bachamoises et Bachamois d'en juger !

BACCARAT J'Y CROIS

■ Trésor Public

Le centre des impôts, situé au 4^{ème} étage de l'Hôtel de ville, vous informe de la fermeture de ses bureaux au public les mercredis après-midi. Les services peuvent être joints en cas d'urgence au **03 83 75 15 89**.

■ Permanence santé

La maison des réseaux de santé du pays lunévillois nous informe de la fin de la tenue de ses permanences mensuelles qui se déroulaient au local rue Abbé MUNIER.

INFOS EXPRESS *infos express*

■ Révision du plan cadastral

Le service du cadastre est habilité à constater les changements intervenus dans la représentation du plan cadastral de votre commune. Cette opération nécessite un mesurage sur place, effectué par le géomètre du cadastre, parfois accompagné d'un auxiliaire. Il se déroulera à BACCARAT du **23 février au 06 mars 2015**.

Les personnes concernées par un changement de leur propriété, suite à construction nouvelle, addition de construction ou démolition partielle sont invitées à rendre accessibles les bâtiments concernés, étant entendu que les opérations topographiques se font à l'extérieur des bâtiments.

ADIL (infos logement) : 3/02 de 10h à 12h.

ADAPA : 2, 9, 16, 23, 30/03 de 9h à 12h.

Armée de terre : sur rendez-vous en Mairie au 03.83.76.35.35

CAF : sur rendez-vous, les 5 et 19/03.

CAL : les 02 et 30/03 de 13h30 à 15h.

Conseil général : 5 et 19/03, 14h-16h

Cidff : 09/03 de 14h à 17h.

Conciliateur : 12 et 23/03 de 14h à 17h.

CRAM : les 11 et 25/03 de 9h à 12h.

Entraide Chômeurs : 12 et 26 mars de 9h à 12h.

Mission Locale : sur RDV les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Mutualistes anciens combattants :

6 mars de 14h à 16h30

Relais Services Publics : les 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 25, 27, 30 et 31 mars.

CLUB VOSGIEN

Sorties du jeudi - +/- 10 km

05/03 Départ Angomont

Infos : 06 12 69 14 00

12/03 Départ la Solitude (avant Bertrichamps)

Infos : 06 62 85 59 97

19/03 St Nicolas de port (journée)

Infos : 06 80 52 59 18

26/03 Départ Denipaire

Infos : 06 23 06 01 69

ETAT CIVIL

► Naissances

- > 25/01 : Auguste REMY
- > 29/01 : Gabrielle SANTIAGO
- > 11/02 : Lyna RENAULD

Félicitations aux parents !

► Mariages

Néant.

► Décès

- > 21/01 : Jeannine FOURNAISE épouse BOINIER
- > 24/01 : Roger HUSSON
- > 26/01 : Suzanne MATHIEU
- > 05/02 : André BINDER
- > 06/02 : José MAILLIER
- > 09/02 : Marie-Louise VALENTIN Veuve ANDRE
- > 13/02 : René GEHRIG

Nos sincères condoléances aux familles !

■ L'Eco apart à Lunéville

L'Eco apart de LUNÉVILLE est une structure dédiée au thème du logement.

Des professionnels offrent gratuitement aux locataires, propriétaires, jeunes et moins jeunes, retraités... des informations, des astuces, des conseils, de la documentation sur l'entrée dans le logement, les économies d'énergie, la décoration, l'entretien, les démarches, le budget...

La maîtrise des consommations d'énergie est aujourd'hui au cœur des préoccupations des foyers et l'Eco apart vous sensibilise sur ce thème : un besoin d'informations sur les tarifs sociaux à l'énergie ? Des difficultés à comprendre vos factures ? Envie de rénover votre logement avec des matériaux sains ? Quels gestes adopter pour diminuer vos factures ? L'Eco apart apporte des réponses ou vous oriente vers son réseau de partenaires en fonction de votre demande.

Pour répondre à vos questions, un accueil individuel est possible tous les jours de la semaine, de préférence sur rendez-vous.

L'Eco apart met en place chaque mois des animations collectives : un planning bi-mensuel est disponible sur notre site internet : <http://eco-appart.wix.com/eco-appart>

Pour le mois de Mars, plusieurs temps forts sont organisés à l'Eco apart de 14h à 16h (lire ci-contre)

Eco apart
25 rue Sainte-Anne à Lunéville (face à l'OPH)
Tél. : 03 83 89 16 83 + accueil@ecoappart.fr
<http://eco-appart.wix.com/eco-appart>

programme MARS 2015

- Jeudi 5 mars 14h00 : Bien dans son logement, bien dans son quartier
- Jeudi 12 mars 14h00 : Moins gaspiller, c'est pas sorcier !
- Jeudi 19 mars 14h00 : La non décence des logements : en parler pour agir !
- Mardi 24 mars 14h00 : Des idées lumineuses pour votre logement
- Mardi 31 mars 14h00 : Customiser ses meubles
- Mardi 17 mars 14h00 : Rénover son logement, les nouvelles aides financières
- Jeudi 26 mars 14h00 : Les toitures végétalisées : Un concept innovant

N'hésitez pas... venez découvrir nos ateliers. Gratuit sur inscription.

Depuis le 1 janvier 2015, l'Eco apart propose une **plateforme Loj'toit** qui s'adresse spécifiquement aux jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un logement. Ce service gratuit permet de soutenir les jeunes dans les démarches administratives et dans la mobilisation des différentes aides financières.

Eco apart
25 Rue Ste Anne à Lunéville
Renseignements ou inscriptions : 03.83.89.16.83
accueil@ecoappart.fr

■ CoLaurie

CoLaurie vous propose des prestations de coiffure à domicile pour femmes, hommes et enfants à Baccarat et ses alentours.

Titulaire d'un BP coloriste/permanentiste et d'un BP styliste/visagiste, Laurie CHARTON propose, à votre domicile, son expertise et son expérience professionnelle de 12 années en salon de coiffure. Soucieuse de votre bien-être, elle travaille avec des produits professionnels et des colorations d'origine naturelle qui respectent la nature de vos cheveux.

Découvrez dès maintenant les tarifs des différentes prestations sur le site www.colaurie.net

Laurie est à votre disposition au 07 83 16 15 01.



■ Inscriptions scolaires

Pour anticiper la prochaine rentrée scolaire, les parents qui désirent scolariser pour la première fois leur(s) enfant(s) en Septembre 2015 sont invités à se présenter dès à présent en Mairie auprès de Catherine VINCENT munis du livret de famille : sont concernés les enfants nés avant le 1er janvier 2013.

Contact : 03 83 76 06 92 ou catherine.vincent@ville-baccarat.fr (sauf le mercredi après-midi).

Préparation : 15 mn

Cuisson : 15 mn

Pour 6 personnes

Moelleux chocolat-pistache

INGREDIENTS

● 200g de chocolat noir à 70% de cacao ● 170g de sucre en poudre ● 120g de beurre demi-sel ● 3 œufs ● 70g de farine ● 50g de pistaches décortiquées non salées.

1. Préchauffer le four à 180°C.
2. Beurrer les petits moules, les fariner et les placer au frais.
3. Faire fondre en remuant le beurre et le chocolat à feu doux, ou 1 mn au micro-onde. Verser le sucre puis la farine, remuer bien à nouveau et incorporer les œufs un à un.
4. Incorporer les pistaches concassées (gardez-en quelques-unes entières pour le décor). Verser l'appareil dans les moules sans trop les remplir et enfourner pour 15 mn.
5. Laisser refroidir 10 mn avant de démonter.
Décorer des pistaches restantes.



*Un coeur fondant
aux pépites croquantes !*

Cabaretier

Cabaretier était le nom donné à une personne qui servait du vin au détail et donnait à manger contre de l'argent.

Pouvait se faire cabaretier qui voulait, en payant certains droits et en se conformant aux ordonnances de police. Les taverniers (on ne distinguait pas alors entre ceux-ci et les cabaretiers) pouvaient vendre leur vin au taux qui leur convenait, pourvu qu'ils se servissent des mesures légales ; c'est une liberté qu'ils perdirent dès le quatorzième siècle.

Plusieurs ordonnances réglèrent alors le prix du vin. En 1351 notamment, Jean II fixa le prix du vin rouge français à 10 deniers la pinte, et le blanc à 6 deniers parisis. De même, en 1590, pendant la Ligue, le vin fut vendu, par ordre, le vieux à 6 sous, et le nouveau à 4 sous la pinte. Toutefois, c'étaient là des mesures qu'on ne prenait guère qu'aux temps de calamité publique.

Les taverniers ne pouvaient vendre que du vin « au pot », c'est-à-dire à emporter, comme les marchands de vin. Les cabaretiers, non seulement vendaient le vin au détail, mais donnaient à manger, et, par suite, payaient des droits élevés. Plus tard, ces différences disparurent en partie. Ainsi, une déclaration royale de 1680 permit aux taverniers de vendre des viandes



qui avaient été cuites à l'avance par les maîtres rôtisseurs ou les charcutiers : ce privilège s'étendit aux marchands de vin. Pour être cabaretier, il fallait être catholique romain. Cette disposition se trouve déjà en 1587 ; en 1647, elle fut maintenue. Les cabaretiers ne devaient recevoir personne chez eux le dimanche pendant les offices, et de même pendant les trois derniers jours de la semaine sainte. Les officiers de police visitaient les boutiques pour s'assurer de l'exécution de ces règlements. En cas de contravention, les cabaretiers étaient passibles de fortes amendes, et même parfois, s'il y avait récidive, de peines corporelles.

En 1695, on ordonna aux cabaretiers « de garnir leurs caves de toutes sortes de vin et d'en débiter au public à divers prix, bon vin et droit, loyal et marchand, sans estre mélangé, n'excédant le prix qui sera par nous mis d'année en année ; tous les cabaretiers seront tenus mettre

une pancarte où ledit prix sera écrit, à peine de 400 livres parisis d'amende. ».

Les cabarets où se réunissaient les poètes, les littérateurs, les gens d'esprit, furent remplacés, au dix-huitième siècle, par les cafés, où l'on causait mieux et où l'on buvait moins.

EXPRESSIONS

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

« Ça lui va comme un tablier à une vache »

« Ce vêtement lui va très mal. »

Rien de tel que de comparer un être humain à un animal pour se moquer de lui ou le dévaloriser : manger comme un cochon, être bête comme un âne, fier comme un pou ... Avec ce degré supplémentaire, en affublant l'animal d'un vêtement réservé à l'homme, *Ça lui va comme un tablier à une vache* ou *Ça lui va comme un faux col à une vache* marquent le caractère grotesque ou inapproprié d'un accoutrement. Dans le même sens, on trouve l'expression être *fichu ou fagoté comme l'as de pique*, « physiquement mal foutu », mais aussi « mal habillé ». Si l'origine de cette expression reste inexpliquée par les linguistes, ils notent que, au XVIIIe siècle, on qualifiait un niais d'as de pique. La forme du pique sur les cartes à jouer, représentant un fer de lance stylisé, aurait donné naissance au sens argotique de « *croupion de volaille* » puis, par extension, du « *cul* », avant de s'affaiblir en « *imbécile* ».

« Il est resté en carafe »

« On l'a oublié, il est resté en plan. »

A l'origine, seuls le comédien et l'orateur restaient en carafe quand ils ne trouvaient plus leurs mots : ils se tenaient la bouche grande ouverte devant le public sans qu'il en sorte un son ... En argot, la carafe désignait en effet la bouche et plus précisément, le gosier, par analogie avec la forme de ce récipient, le goulot faisant penser à la gorge. Désormais, comme l'acteur, nous pouvons tous un jour rester en carafe, car l'expression qui signifiait « être à court de ressources » : nous restons tout bonnement en plan.

M. Tillier

CITATION

« L'espérance est un petit oiseau qui se penche sur notre âme et qui chante une chanson sans paroles sans jamais se lasser. »

Emily DICKINSON (1830-1886)



	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

- Tuyau de distribution
- Injecter un vaccin
- Commence à casser la coquille. Il est balisé de rouge et de blanc.
- Parcouru par un pousse-pousse. Couleur d'été.
- Parfum puissant. Titre étranger.
- Localité sur-Tille. Loin de l'alpha.
- Hors de danger.
- Couvrir de planches.
- Pas n'importe où. Drôle de paresseux !
- Peintre pointilleux.
- Une mer et un roi. Coincée.
- Une île en face de La Rochelle. Canardières.

VERTICALEMENT

- Oiseau. Briller au soleil.
- Comprise. Loge pour animaux sauvages.
- Courtois. Effet de balle.
- Écrivain italien. Soda américain. Ça indique une réticence.
- Instrument désuet. Dressai les fortes têtes.
- Ne remplacera jamais une femme. Débarrasser de tous les germes.
- Laissée sans soin. Occis.
- Divaguera. Mouvements impétueux.

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

SUDOKUS

Force 1

			7	3		4	5	8
		5		1	9	7	3	6
			8	5	4		9	
		2	3	6	7	9	8	4
	6	4						3
	9		5	4	8			
		8	4					
	3			2	5	8		7
		7		8		3	2	

Force 2

9	2			8	3	5		6
7	4				6			9
		6		4		1	7	8
6		7	3	2	5	9		4
3	9			6	1			
2								
	6	2		3	9			7
	5		6		8		9	2
8	7	9	2				1	

Force 3

			5			3		
2	1				3		7	
	8				7		9	
8	7	2	1	3	9		4	6
				4	2	9		8
9	4	1		5	6	2		7
		9		1	8		5	
				7	4	6		3
7		4	3		5		8	9

MOTS CROISÉS
 Horizontalement :
 PIPELINE - INOCULER - ECLOT - GR - LI - HALE - MUSC - SIR - IS - OMEGA - RESCAPE - LATIER - ICI - AI - TACHISTE - EGEE - EVE - RE - MARES.
 Verticalement :
 PIE - MIROITER - INCLUSE - CAGE - POLIS - SLICE - ECO - COCA - HEM - LUTH - MATAI - IL - ASEPTISER - NEGLIGEE - TUE - ERREIRA - RUEES

4	9	7	5	8	1	3	6	2
2	1	6	4	9	3	8	7	5
5	8	3	2	6	7	4	9	1
8	7	2	1	3	9	5	4	6
6	3	5	7	4	2	9	1	8
9	4	1	8	5	6	2	3	7
3	2	9	6	1	8	7	5	4
1	5	8	9	7	4	6	2	3
7	6	4	3	2	5	1	8	9

9	2	1	7	8	3	5	4	6
7	4	8	5	1	6	2	3	9
5	3	6	9	4	2	1	7	8
6	1	7	3	2	5	9	8	4
3	9	4	8	6	1	7	2	5
2	8	5	4	9	7	3	6	1
4	6	2	1	3	9	8	5	7
1	5	3	6	7	8	4	9	2
8	7	9	2	5	4	6	1	3

2	1	9	7	3	6	4	5	8
4	8	5	2	1	9	7	3	6
3	7	6	8	5	4	1	9	2
8	6	4	1	9	2	5	7	3
1	5	2	3	6	7	9	8	4
7	9	3	5	4	8	2	6	1
5	2	8	4	7	3	6	1	9
9	3	1	6	2	5	8	4	7
6	4	7	9	8	1	3	2	5



6 et 7 MARS

50 nuances de Grey

Interdit aux moins de 12 ans.

L'histoire d'une romance passionnelle, et sexuelle, entre un jeune homme riche amateur de femmes, et une étudiante vierge de 22 ans.

13 et 14 MARS

BIS

Éric et Patrice sont amis depuis le lycée. Au fil des années, chacun a pris un chemin très différent : d'un côté Éric, hédoniste sans attaches aux multiples conquêtes, et de l'autre Patrice, père de famille « monogame » à la vie bien rangée. Après une soirée bien arrosée, les deux amis d'enfance se retrouvent propulsés en 1986 alors qu'ils n'ont que 17 ans. Ce retour dans le passé est l'occasion rêvée pour tenter de changer le cours de leur vie. Que vont-ils faire de cette seconde chance ?

20 et 21 MARS

Jupiter : le destin de l'univers

Née sous un ciel étoilé, Jupiter Jones est promise à un destin hors du commun. Devenue adulte, elle a la tête dans les étoiles, mais enchaîne les coups durs et n'a d'autre perspective que de gagner sa vie en nettoyant des toilettes. Ce n'est que lorsque Caine, ancien chasseur militaire génétiquement modifié, débarque sur Terre pour retrouver sa trace que Jupiter commence à entrevoir le destin qui l'attend depuis toujours : grâce à son empreinte génétique, elle doit bénéficier d'un héritage extraordinaire qui pourrait bien bouleverser l'équilibre du cosmos...

27 et 28 MARS

Papa ou maman

Florence et Vincent LEROY ont tout réussi. Leurs métiers, leur mariage, leurs enfants. Et aujourd'hui, c'est leur divorce qu'ils veulent réussir. Mais quand ils reçoivent simultanément la promotion dont ils ont toujours rêvée, leur vie de couple vire au cauchemar. Dès lors, plus de quartier, les ex-époux modèles se déclarent la guerre : et ils vont tout faire pour NE PAS avoir la garde des enfants.

J. 26 MARS

Un village presque parfait - 14h30

"Saint-Loin-la-Mauderne", un petit village frappé de plein fouet par la crise et la désertification. Son dernier espoir : relancer l'usine de fumage de saumon. Seul problème, les assurances exigent la présence d'un médecin à demeure. Or, le dernier a pris sa retraite il y a plus de cinq ans sans jamais trouver de remplaçant. Derrière Germain, leur maire bourru mais charismatique, les habitants vont tout faire pour convaincre le très parisien docteur Maxime Meyer que le bonheur est à Saint-Loin-la-Mauderne!

Séances à 20h30 (sauf mentions contraires)

Tarif unique : séance à 5€

Programme sous réserve de modifications
Egalement disponible sur www.ville-baccarat.fr

LECTURE

lecture

Le réveil du cœur de François d'Épenoux

Quand le Vieux accepte d'assurer la garde de son petit-fils Malo durant tout le mois d'août, ce n'est pas de gaieté de cœur. Il faut dire qu'entre le misanthrope solitaire et l'enfant de six ans, il n'y a pas seulement un fossé de sept décennies, il y a un gouffre, des siècles, un univers entier. Et pourtant... magie d'un lieu hors du temps, atavisme croisé, miroir des cœurs ? Ces deux-là vont s'apprivoiser, mais aussi se reconnaître l'un dans l'autre, dans une tendresse réciproque et un caractère affirmé qui fait fi des années. Grinçant, voire drôlement caustique quand il se place du point de vue du Vieux, personnage haut en couleur, émouvant et touchant quand il est vécu à hauteur d'enfant, ce roman aborde moins la conflit des générations que celui des époques : à quelle aune juger le monde où nous vivons ? Celle de l'histoire ou celle de notre histoire ?



JEUNESSE

Contes pour les petits

Après avoir eu sept garçons, un père est très heureux de la naissance de sa fille. Souhaitant organiser son baptême, il charge ses fils d'aller chercher de l'eau. Mais la cruche tombe malencontreusement au fond du puits. Furieux contre ses enfants, le père prononce alors de terribles mots.



Pauvre Sarah ! Ses maîtres ont disparu lors d'une promenade en calèche, et voici la petite servante seule dans la sombre forêt. Mais une petite clé d'or, apportée par une blanche colombe, séchera peut-être ses larmes...



► **Livres disponibles**
à la **Bibliothèque - Pl Général de Gaulle**
Mercredi de 16h à 17h30
Vendredi de 9h à 11h et de 17h à 18h30

NUMÉROS UTILES

numéros utiles

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Drogue info services	0 800 231 313
- Depuis un portable : 01 70 23 13 13	
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020	
- Ecoute Alcool : 0 811 913 030	
Sida info service	0 800 840 800
Croix Rouge écoute	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36 46
Caisse d'Allocations Familiales ...	0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal	03.83.75.29.83
.....ou 06.72.02.84.41	
EDF	09 726 750 54
GDF	0 800 47 33 33
Câble	39 90

NUMÉROS VILLE

Centre Technique Municipal	03.83.75.29.83
Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Accueil Mairie	03.83.76.35.35
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Ecole de musique	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME 03.83.75.13.37

AGENDAS



Jusqu'au 21 mars

> **Exposition** des tableaux de Gilles FABRE, à l'Hôtel de Ville.

3 mars

> **Réunion de quartier** de Badménil, Hôtel de Ville à 18h00.

7 mars

> **Tournois de foot** "éducateurs", Pôle Sportif, dès 18h00.
> **Portes ouvertes** de l'école de Gondrecourt de 11h00-15h00
> **Loto** de l'école de Gondrecourt, Salle des Fêtes, à 20h00.

13 mars

> **Ass.générale** de la MJC, à l'Espace Loisirs, à 20h30.

14 mars

> **Spectacle « Future légende »** proposé par l'ADMR, Salle des Fêtes, à 20h30.

15 mars

> **Thé dansant** organisé par Baccarat Dynamic, Salle des Fêtes, à 14h30.
> **Récital** de la classe de chant lyrique de l'Ecole de Musique, Espace Loisirs, à 15h00.

19 mars

> **Cérémonie AFN** au monument Leclerc à 11h, suivi d'un repas à la Salle des Fêtes.
> **Conférence** « dépistage du cancer colorectal », Salle des Fêtes, à 20h00.

22 et 29 mars

> **Elections départementales**, Espace Loisirs et Ecole de la Serre, de 8h00 à 18h00.

22 mars

> **Don du sang**, à la Salle des Fêtes, de 8h00 à 12h00.

27 mars

> **Ass. générale** de l'OMS, à l'Hôtel de Ville, à 20h30.

28 mars

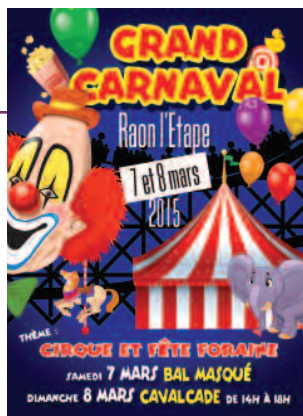
> **Assemblée générale** du Comité Départemental Jeunesse et Sports, Hôtel de Ville à 9h30.
> **Tennis** : tournoi "les P'tites princesses", Pôle Sportif, dès 9h30. Lire p14.
> **Défilé de mode** du Pôle Bijou, Salle des Fêtes, 20h30. Lire p14.

Du 25 mars au 5 avril

Exposition d'œufs, Hôtel de Ville.

31 mars

Spectacle de l'école primaire de la Serre, Salle des Fêtes de 18h30 à 21h00.



**Les 7 et 8 MARS
GRAND CARNAVAL
DE RAON L'ETAPE**

MEMO

Ordures ménagères



Baccarat	Mardis
3 10 17 24 31	mars

Badménil	Mercredis
4 11 18 25	mars

Eco-sacs



Baccarat	Badménil
11 25	mars

► Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h

> **jusqu'au 22/03** : exposition "Cirque et fête foraine" espace Emile Gallé

> **1 /03** : **ass. générale (A.G.)** du Souvenir Français, 10h, Maison des Associations

> **4 /03** : **carnaval des seniors** de 14h à 17h salle Beauregard

> **7/03** : **carnaval des enfants**, rendez-vous à 9h30 devant la salle Beauregard

> **7/03** : **bal masqué de 20h à 3h**, Cossec avec l'orchestre « Top Connection » du « Royal Palace » de Kirrwiller, tarifs 18€ (associations) et 20 € (public)

> **8/03** : **cavalcade** de 14h à 18h dans les rues de Raon l'Étape

> **10/03** : **A.G.** du Club de l'Âge d'Or, 14h30 au foyer, rue Clemenceau

du 11 /03 au 9/04 : le peintre Marc Rabary expose au lycée Geisler

> **14/03** : **ouverture de la pêche à la truite**

> **14/03**: A.R.T. vend les places de la pièce de théâtre "Le bouffon du président" (le 18 avril 2015 à 20h30), 30 €, 9h-12h, Halle aux Blés

> **14/03** : **théâtre** "Déshabillez-mots

n°2" 20h30, Halle aux Blés, 25 €, places en vente chez "Mireille Chaussures"

> **14/03** : **marché de Pâques** de l'Association Familiale, de 10h à 17h, foyer du Club de l'Âge d'Or

> **14/03**: **A.G.** des "Troubadours de Beauregard", 19h, chalet à La Trouche

> **16/03** : cérémonie de remerciement pour carnaval, 20h, esp. Emile Gallé

> **20/03** : pause-lecture, 18h, bibliothèque

> **21/03** : **bal de printemps** de l'amicale de l'Harmonie, 20h30, salle Beauregard, 25 € et 12 €(-12 ans)

> **22/03** : **tremplin musical** international 12-20 ans, 14h, Halle aux Blés, gratuit

> **22/03**: **loto** de "La Raonnaise", 14h, salle Beauregard

> **du 23 au 28/03** : bourse aux vêtements de l'Association Familiale, salle Beauregard

> **27 /03** : **conférence** sur la restauration de meubles, 18h, bibliothèque